

| Domaine prioritaire 2 | Stabilisation sociale et aménagement des bases de développement | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|-----------------|---|---|----------|----------|----------|--|----------|
| Défi de développement 2-1: Protection de l'environnement et mesures contre les désastres | Situation actuelle et problématique Tandis que le Gouvernement du Japon soutient l'Algérie dans sa politique de diversification de l'économie, la question du développement durable est aussi importante. Par exemple, l'Algérie est un pays où l'on observe beaucoup de tremblements de terre. Le Gouvernement algérien s'intéresse particulièrement aux mesures à prendre contre les désastres, notamment après le séisme de la Wilaya de Boumerdès en 2003. Pourtant, la coopération entre les institutions concernées est insuffisante malgré la création d'un système de prévention des catastrophes autour du Gouvernement central. C'est la raison pour laquelle l'aménagement du système de prévention des catastrophes est un défi. | | | | | Stratégie face au défi de développement En appliquant le savoir-faire et les connaissances techniques du Japon, et en transmettant les méthodes selon lesquelles la diversification de l'industrie se concilie avec le développement durable, le Gouvernement du Japon soutient le développement des ressources humaines. Aussi, il continue à examiner des moyens de coopération dans le domaine de la prévention des sinistres à l'avenir. Grâce aux stratégies ci-dessus, le Gouvernement du Japon contribue à la réalisation des ODD 11 (villes et communautés durables) et 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). | | | | | |
| | Programme d'assistance | Aperçu du programme | Projets | Modalité | Période d'exécution (AFJ = Année Fiscale Japonaise) | | | | | Montant d'appui (100 millions de yen japonais) | Remarque |
| | Programme de gestion de l'environnement, de prévention des désastres | Coopération concernant les mesures à prendre pour faire face au changement climatique et le renforcement de la capacité de contre-mesure au séisme et aux autres désastres naturels. | Formation dans les domaines de la prévention des sinistres et de l'environnement | KCCP (CF), etc. | (depuis l'avant) AFJ 2019 | AFJ 2020 | AFJ 2021 | AFJ 2022 | AFJ 2023 | AFJ 2024 | |
| Défi de développement 2-2: Gouvernance | Situation actuelle et problématique Il existe toujours des menaces terroristes en Algérie comme constaté avec l'attaque terroriste d'envergure à In Aménas au mois de janvier 2013. Le Gouvernement algérien continue de renforcer les mesures sécuritaires antiterroristes, alors que des groupes terroristes tels que l'AQMI se cachent dans des régions montagneuses au nord du pays et que la zone désertique au sud sert de voie de passage pour les organisations terroristes internationales et le transport des drogues. | | | | | Stratégie face au défi de développement Afin de contribuer au renforcement de la sécurité frontalière et celle de l'intérieur du pays, le Gouvernement du Japon soutient, tout en tenant compte des besoins de la partie algérienne, le développement des ressources humaines et des capacités des services concernés, à travers la formation et d'autres formes de coopération. Grâce aux stratégies ci-dessus, le Gouvernement du Japon contribue à la réalisation des ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). | | | | | |
| | Programme d'assistance | Aperçu du programme | Projets | Modalité | Période d'exécution (AFJ = Année Fiscale Japonaise) | | | | | Montant d'appui (100 millions de yen japonais) | Remarque |
| | Programme pour l'amélioration de la gouvernance | Soutien pour le renforcement des capacités sécuritaires, y compris les mesures antiterroristes, ainsi que l'amélioration de la gouvernance | Formation en matières criminelles et pénales | KCCP (CF), etc. | (depuis l'avant) 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | |